

## **Monsieur le Président**

La délégation tchadienne par ma voix félicite votre équipe et vous pour le travail remarquable que vous faites et remercie l'Autriche pour son hospitalité. Nous encourageons l'Angola, la Thaïlande l'Irak, l'Equateur, le Cambodge, le Zimbabwe pour la présentation de leur demande de prolongation partant le respect de l'Article 5 de la Convention et encourageons aussi l'Ukraine de faire le même. Nous félicitons le Sri-lanka pour son adhésion à la Convention. Nous félicitons l'Algérie pour avoir atteint son objectif dans le respect de l'article 5 de la convention, et la Bélarussie pour la destruction de son stock.

Je souhaite profiter de cette occasion solennelle pour réitérer l'importance que le Tchad accorde à la Lutte anti-mine et la totale implication de mon pays dans l'action contre les mines.

La pollution du Tchad par les mines et Restes Explosifs de Guerre (REG) est le résultat de la guerre qui l'a opposé à la Libye à partir de 1973, aggravé par près de 40 années de conflits internes qui ont marqué l'histoire de notre pays.

Le Tchad a décidé de mettre à jour le Plan d'Action Prévisionnel 2014-2019 d'une part, mais également élaborer un plan stratégique national de mobilisation de ressources d'autre part.

Un plan de travail d'urgence, couvrant la période de juillet à décembre 2017, a été signé entre le PNUD et le HCND et aura permis de redynamiser le secteur administratif du HCND. Une profonde restructuration a été réalisée au sein de l'équipe du HCND afin de répondre aux exigences actuelles et obtenir les résultats escomptés.

Grâce à l'appui de l'UNICEF, le HCND met actuellement en œuvre des activités d'Education aux Risques de Mines et Restes Explosifs de Guerre dans la région du Lac Tchad où plusieurs actions du groupe terroriste Boko Haram ont eu lieu.

Le projet d'appui au déminage, au développement et la protection sociale des personnes vulnérables (PRODECO) financé par l'Union Européenne à hauteur de 23 millions d'euros pour une période de 4 ans, a été lancé officiellement le 19 octobre de cette année et sera bientôt opérationnel dans le Borkou, l'Ennedi, le Tibesti et le Lac Tchad. Le projet est mis en œuvre par un consortium composé des ONG Handicap International chef de file, Mine Advisory Group (MAG), la Fondation Suisse de Déminage (FSD) et de Secours Catholique au Développement (SECADEV).

Outre les activités de déminage, de protection sociale, il y a un volet important entièrement dédié à l'Appui Institutionnel. Il est désormais opérationnel avec la mise à disposition de 4 conseillers techniques dans les domaines Opérations/Planification, Assurance et Contrôle Qualité, Administration, Logistique et Finance ainsi que la Gestion de l'Information au travers de la base de données de l'Information Management System for Mine Action (IMSMA).

Aussi, faut-il rappeler que le HCND, appuyé par la communauté Internationale a déjà beaucoup contribué depuis sa création à la réduction du nombre de zones dangereuses au Tchad.

L'état des lieux de la répartition des mines et des munitions non explosées au Tchad fait apparaître qu'en dépit des efforts fournis par le HCND, des vastes zones restent toujours polluées par des mines et REG occasionnant plusieurs morts et victimes. Rien que pour l'année 2017 nous avons enregistré:

- ✓ 10 cas d'accident entraînant la mort de 33 personnes dont 6 enfants âgés de 6 à 15 ans ;
- ✓ 91 blessés dont 8 enfants âgés de 5 à 16 ans et 13 femmes ;
- ✓ plus de 172 animaux à la recherche de pâturage tués;

S'agissant de la contamination, les statistiques de contamination à la fin novembre 2017 sont les suivantes : Sur 177 zones minées, 6 Km<sup>2</sup> a été déminé et reste 115 Km<sup>2</sup> à déminer.

Sur 789 zones polluées par les REG, 1125 km<sup>2</sup> a été dépollués et reste 3348 km<sup>2</sup>.

Je remercie l'ensemble de nos partenaires techniques et financiers pour leurs appuis sans relâche afin d'arriver à l'objectif ultime, pour un Tchad sans mines et REG.

Je vous remercie.